Mesdames les Députées et Messieurs les Députés,

En tant que membre du corps professoral de l'Université York depuis plus de dix-huit ans, il m'est pénible de rédiger cette députation en réponse au souhait du Parlement d'en savoir plus sur l'expérience de l'antisémitisme sur notre campus.

Je pense que le problème est systémique, car j'ai été confronté à des incidents horribles dès le début de mon mandat dans cette institution. Malheureusement, je crois aussi que l'atmosphère de haine et d'intolérance s'aggrave au lieu de s'améliorer.

Pour vous en donner un aperçu, je voudrais respectueusement rapporter certains incidents personnellement documentés qui se sont produits au fil des ans, illustrant le type de discrimination et de maltraitance qui s'est normalisé à l'Université York.

L'antisémitisme peut être occasionnel. Alors que j'étais invité à participer à une conférence au début de ma carrière avec d'éminents spécialistes de l'éthique des affaires, la discussion a porté sur la géopolitique, sans rapport avec Israël, il convient de le préciser. Lorsque j'ai ouvert la bouche pour exprimer mon opinion, un collègue de l'Université York a nuancé mon point de vue encore inexprimé en avertissant : « Mais David est un juif religieux... » [TRADUCTION].

Dans les salles de classe, j'ai constamment été la cible d'un antisémitisme désinvolte, ce qui a conduit à une escalade de menaces de violence et de harcèlement que j'évoquerai sous peu. En tant que partisan de la liberté d'expression, j'encourage un dialogue ouvert. C'est ainsi que les étudiants ont commencé à poser des questions en classe commençant par « Quand la Résistance sera victorieuse et que le capitalisme juif sera démantelé... » ou « Quand le Califat se lèvera et que votre peuple sera détruit... » J'ai accusé (et j'accuse) ces coups avec le sourire. Mais ce qui m'a le plus troublé, c'est que lorsque j'ai fait part de ces expériences à un administrateur supérieur, on m'a averti de la nécessité de continuer à *me* comporter au mieux et de « ne jamais remettre en question la diversité des étudiants » [TRADUCTION].

Comme je l'ai mentionné, j'ai également fait l'objet d'un harcèlement explicite et de menaces de violence. Lorsque j'ai fait part de ces préoccupations à l'administration, j'ai été informé que les processus internes de résolution des litiges n'étaient pas punitifs.

L'objectif est de soutenir l'apprentissage des étudiants. À la suite de ceci, il n'y a pas eu de conséquences matérielles pour les étudiants qui ont adopté les menaces de violence comme moyen d'interpeller le corps enseignant. Lorsque j'en ai parlé à mon doyen, en lui expliquant que cela nuisait à ma santé et à ma capacité à travailler, il m'a répondu : « Des menaces de mort? Nous recevons tous des menaces de mort... vous... moi... le premier ministre » [TRADUCTION], assimilant de fait les ressources dont le premier ministre pourrait disposer pour faire face aux menaces à mon expérience en tant que jeune membre de la faculté (à l'époque) non permanent, et insinuant que cela faisait simplement partie du travail.

Cette réponse, cependant, n'est rien en comparaison de l'antisémitisme explicite qui sortirait directement de la bouche de mon doyen. À l'époque, je donnais un cours de gestion dans le cadre d'une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.). Il était normal de faire venir des conférenciers renommés dans les salles de classe. J'ai invité un ami très cher, le consul général d'Israël, à se joindre à nous pour une semaine consacrée à l'exploration de l'intersection entre les affaires et la politique. Bien qu'il soit diplomate israélien, il n'était pas question de parler d'Israël ou du conflit du Proche-Orient. Je voulais simplement qu'il nous fasse part de son expérience de travail avec les entreprises au Canada en tant que fonctionnaire d'un gouvernement étranger.

Quelques jours avant le cours, j'ai été convoqué au bureau du doyen pour ce que l'on appelle familièrement une « réunion-embuscade ». Je n'ai pas été prévenu, j'ai juste reçu un appel urgent à me présenter. À mon arrivée, le doyen m'a informé qu'il ne pouvait pas interdire à mon invité d'entrer sur le campus, mais qu'il pouvait interdire sa garde rapprochée. Cela empêche en effet un fonctionnaire de se présenter. Après m'avoir annoncé la nouvelle, le doyen m'a regardé dans les yeux et m'a demandé plaintivement : « Pourquoi êtes-vous la source de tous mes problèmes? ».

J'ai déposé une plainte officielle concernant cet échange antisémite. La première étape du processus a consisté en une réunion informelle avec la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche. Elle m'a dit sèchement : « Je sais par expérience qu'il y a deux côtés à chaque histoire ». Quel est, je vous prie, l'autre côté de « vous êtes la source de tous mes problèmes »?

Plus récemment, un groupe de collègues, dont un professeur permanent de ma faculté qui continue à faire entendre sa voix au sein de notre syndicat, <u>a vandalisé la librairie phare Indigo</u> [EN ANGLAIS] dans le centre-ville de Toronto, accusant à tort sa fondatrice et présidente et directrice générale juive, Heather Reisman, de « financer le génocide ». Pour tourner le fer dans la plaie, ces soi-disant progressistes ont décidé d'agir le jour de l'anniversaire de la Nuit de Cristal, une nuit marquée par la vitre brisée des devantures de milliers de commerces juifs lors d'un pogrom mené par les nazis juste avant l'Holocauste.

Ils ont été <u>arrêtés par la police locale</u> [EN ANGLAIS], et suspendus de leurs cours par l'administration de l'Université. Comment la majorité de mes collègues universitaires libéraux ont-ils réagi à cela? Avec une sortie de classe, soutenant les vandales, au nom de l'allié et de la justice. Ils ont publié une déclaration demandant « la réintégration de nos collègues... unilatéralement mis en congé parce qu'ils ont été accusés d'avoir participé à une manifestation pacifique, une accusation qui s'accompagne de l'accusation encore plus fallacieuse d'être "motivée par la haine" » [TRADUCTION].

« Les mots sont une violence » est devenu « la violence est un discours ». Plus choquant encore, la déclaration dit également « Nous attendons, au minimum, que l'Université York respecte l'application régulière de la loi, y compris la valeur fondamentale de la présomption d'innocence » et « Nous rejetons catégoriquement la logique de la sécurité de la communauté qui sert de justification aux suspensions de nos collègues » [TRADUCTION].

Des espaces sûrs sont exigés pour leurs écarts de conduite, mais la « logique de la sécurité communautaire » est odieuse lorsqu'elle est employée pour protéger les Juifs. La déclaration se termine par une répétition de tous les apports auxquels la mission de l'Université s'engage : « Cultiver l'esprit critique », « explorer les préoccupations mondiales », « liberté académique », « justice sociale », « environnement d'apprentissage engagé pour le bien public », « approche progressive », « diversité et inclusivité », et « passionnés par la promotion de la justice sociale et de l'équité » [TRADUCTION]. Tous ces apports, tous ces mots... signifiaient autrefois quelque chose que tout le monde pouvait comprendre. Aujourd'hui, ils sont employés à l'Université York pour soutenir une fin que les personnes sensées considèrent comme criminellement problématique.

J'ai pris la parole lorsque le débrayage a été annoncé, curieux de savoir pourquoi la solidarité envers ceux qui « osent s'exprimer » était à la fois étroitement limitée à ceux qui suivent une ligne idéologique stricte, mais suffisamment large pour inclure des « actes de parole » si peu civilisés qui répondent aux critères stricts permettant l'arrestation pour motif de haine. J'ai également été troublée par la phrase « la présomption d'innocence ». Oubliez le fait que ces personnes ont célébré et rendu public leur « activisme ». Mon syndicat ne respecte-t-il plus la primauté du droit et les processus mis en place pour protéger les étudiants après une violation de la primauté du droit? Si un professeur était pris en flagrant délit de maltraitance envers un étudiant, doit-il rester dans la salle de classe jusqu'à ce que le processus judiciaire ait suivi son cours?

La réponse d'un représentant de la York University Faculty Association (YUFA) a été la suivante : « Nous avons un collègue qui a été arrêté pour une action menée en dehors de l'Université... Solidarité avec ceux qui osent s'élever contre l'injustice et l'oppression, quelle que soit la forme qu'elles prennent, où qu'elles se produisent. Nous ne devrions pas avoir un mode sélectif de ce que nous défendons et de ce sur quoi nous fermons les yeux » [TRADUCTION]. J'ai demandé si, en guise de solution de remplacement, nous offrions notre solidarité à ceux qui cherchent à créer un espace universitaire engagé dans la réduction des risques et la minimisation des traumatismes?

Pour les étudiants qui souffrent déjà de cet environnement hostile, il est traumatisant de voir les membres de la faculté prendre la défense d'une personne accusée d'un crime de haine. La décision d'ignorer les dommages causés par la normalisation des crimes de haine est, en fait, une injustice et une abdication de ce que signifie être des professionnels qui travaillent avec des idées. Le représentant de la YUFA a répondu que « les crimes de haine ne devraient pas être normalisés, mais je ne vois aucune raison d'assimiler le fait de critiquer un pays, un gouvernement, une armée et leurs partisans à la haine fondée sur la religion ou l'appartenance ethnique. Le dernier cas est contraire à la loi et devraient être punissable, le premier cas n'est pas contraire à la loi et ne devrait jamais l'être dans une démocratie » [TRADUCTION]. Il a ensuite procédé à du détournement cognitif dans un forum public, me faisant la leçon, à moi, un universitaire juif qui a fait des recherches sur l'antisémitisme, sur ce qui est antisémite et ce qui ne l'est pas.

Ajoutons à cela que l'organe exécutif de la York Federation of Students a publié une déclaration [EN ANGLAIS] célébrant le massacre, le viol et l'enlèvement de civils et appelant à des événements similaires ailleurs dans le monde en tant qu'actes de résistance justifiés, la boîte à outils sur la Palestine – CUPE 3903 [EN ANGLAIS] encourageant les assistants d'enseignement à détourner leurs cours réguliers, sans tenir compte du programme ou du contenu du cours, pour enseigner le conflit Israël-Hamas selon la perspective anti-israélienne contenue dans le document, et d'autres exemples, et il devient clair que l'Université York est devenue un espace très peu sûr et, franchement, non-universitaire.

Je ne sais pas combien de temps je pourrai rester dans cette institution. J'ai décidé d'envoyer mon fils, qui terminera ses études secondaires au printemps, dans une université privée aux États-Unis qui privilégie la sécurité des juifs, à un coût personnel et financier important, car il reste quelques institutions de ce type là-bas, mais à mon avis, aucune ici au Canada. Et si les choses ne changent pas, je n'aurai d'autre choix que de le rejoindre, en emportant avec moi mes recherches, mon financement, ma famille et mon espoir en l'avenir.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ces mots,

David Weitzner Professeur associé en gestion Université York